



Accueil | Glossaire | Aide

BASE DE DONNÉES PUBLIQUE DES MÉDICAMENTS

Visiter [medicaments.gouv.fr]

Dernière mise à jour le 28/06/2021

SOMMAIRE

Description médicament
Informations
Utilisation
Effets indésirables
Conservation
Info. supplémentaires

Fiche info

Résumé des caractéristiques du produit

Notice

VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop - Notice patient

ANSM - Mis à jour le : 29/12/2020

Dénomination du médicament

VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop
Citrate de pentoxyvérine

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 5 jours.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop ?
3. Comment prendre VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique - code ATC : antitussif, R05DB05

Il est indiqué dans le traitement de courte durée des toux sèches et des toux d'irritation chez l'adulte (à partir de 15 ans).

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 5 jours.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop ?

Ne prenez jamais VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop :

- si vous êtes allergique au citrate de pentoxyvérine ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.,
- si vous êtes asthmatique,
- si vous êtes insuffisant respiratoire,
- si vous ressentez une gêne urinaire liée à une maladie de la prostate,
- si vous avez un risque de glaucome par fermeture de l'angle.

Ce médicament NE DOIT GÉNÉRALEMENT PAS ÊTRE UTILISÉ, sauf avis contraire de votre médecin pendant la grossesse.

EN CAS DE DOUTE, VOUS DEVEZ DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop.

NE LAISSEZ PAS CE MÉDICAMENT À LA PORTEE DES ENFANTS.

Un avis médical est indispensable dans les cas suivants :

- Maladie chronique (au long cours) des bronches ou des poumons s'accompagnant de toux avec crachats.
- Maladie du foie, épilepsie, ou grossesse en raison de la présence d'alcool.
- Ne traitez pas par ce médicament une toux grasse. Dans ce cas, la toux est un moyen de défense naturelle nécessaire à l'évacuation des sécrétions bronchiques.
- Si la toux devient grasse, s'accompagne d'encombrement, de crachats, de fièvre, prenez l'avis de votre médecin.

Attention! Ce médicament contient de l'alcool : le titre alcoolique du sirop est de 10 % soit 1,184 g d'alcool par cuillère à soupe.

En cas de survenue de fièvre, comme en cas d'aggravation ou d'absence d'amélioration au bout de 5 jours, ne pas augmenter les doses au-delà de ce qui est préconisé, ne pas prendre conjointement un autre antitussif, mais **CONSULTEZ VOTRE MEDECIN**.

N'associez pas un médicament fluidifiant des sécrétions bronchiques (expectorant, mucolytique) avec cet antitussif.

Enfants

RESERVE A L'ADULTE (à partir de 15 ans).

Autres médicaments et VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Ce médicament est déconseillé en association avec les médicaments provoquant une réaction antabusé (rougeur du visage, sueurs, vomissements et palpitations) avec l'alcool (disulfirame, certains antibactériens, certains antifongiques), les déprimeurs du système nerveux central (antidépresseurs, antihistaminiques, anxiolytiques, neuroleptiques, morphiniques, certains antihypertenseurs), les médicaments destinés au traitement du diabète (chlorpropamide, glibenclamide, glipizide, insuline, metformine, sulfamides hypoglycémiant).

L'alcool contenu dans ce médicament peut modifier les effets d'autres médicaments. Parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien si vous prenez d'autres médicaments

Ce médicament contient un antitussif, le citrate de **pentoxivéline**. D'autres médicaments en contiennent ou contiennent un autre antitussif. Ne les associez pas, afin de ne pas dépasser les doses maximales conseillées.

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop avec des aliments et boissons et de l'alcool

La consommation de boissons alcoolisées doit être évitée pendant la durée du traitement.

Si vous êtes dépendant à l'alcool, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre ce médicament.

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament. Ne prenez pas ce médicament sauf avis contraire de votre médecin. Votre médecin pourra procéder à des contrôles supplémentaires pendant que vous prenez ce médicament.

L'utilisation de ce médicament vous est déconseillée pendant la grossesse et la période d'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Ce médicament provoque parfois une somnolence discrète et transitoire ou des vertiges risquant d'être dangereux chez les conducteurs de véhicules (automobile...) et les utilisateurs de certaines machines. Ce phénomène s'atténue après plusieurs prises. Il peut être utile de commencer le traitement le soir.

Ce phénomène est accentué par la prise de boissons alcoolisées.

VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop contient du saccharose, du glucose, du benzoate de sodium, de l'alcool, du propylène glycol et du sodium.

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Ce médicament contient 4,88g de saccharose et 6,25g de glucose par cuillère à soupe. Ceci est à prendre en compte pour les patients atteints de diabète sucré.

Ce médicament contient 15mg de benzoate de sodium par cuillère à soupe, équivalent à 1mg/ml.

Ce médicament contient 1184mg d'alcool (éthanol) par cuillère à soupe (15 ml), équivalent à 8 % p/v. La quantité par cuillère à soupe de ce médicament est équivalente à 30 ml de bière ou 12 ml de vin. La quantité d'alcool contenue dans ce médicament n'est pas susceptible d'avoir un effet chez les adultes et les adolescents.

Ce médicament contient 120 mg/mL de propylène glycol. Si vous souffrez d'une maladie du foie ou du rein, ne prenez ce médicament que sur avis de votre médecin. Votre médecin pourra procéder à des examens complémentaires pendant que vous prenez ce médicament.

Ce médicament contient 180 mg de sodium (composant principal du sel de cuisine/table) par cuillère à soupe. Cela équivaut à 9 % de l'apport alimentaire quotidien maximal recommandé de sodium pour un adulte.

3. COMMENT PRENDRE VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop ? ↴

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

La dose recommandée est de 1 cuillère à soupe de 15 ml par prise, à renouveler si nécessaire au bout de 6 heures, sans dépasser 4 prises par jour.

Chez le sujet âgé ou en cas de maladie du foie ou des reins : consultez votre médecin afin qu'il puisse adapter la posologie.

Le traitement doit être limité aux horaires où survient la toux, sans dépasser les doses prescrites.

La durée d'utilisation est limitée à 5 jours.

Utilisation chez les enfants et les adolescents

Ce médicament est réservé à l'adulte (à partir de 15 ans).

Si vous avez pris plus de VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop que vous n'auriez dû :

En cas de surdosage accidentel, **ARRETEZ LE TRAITEMENT ET CONSULTEZ RAPIDEMENT UN MEDECIN.**

Si vous oubliez de prendre VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ? ↴

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Possibilité de :

- réactions allergiques, notamment cutanées,
- constipation, sécheresse buccale,
- plus rarement: somnolence, gêne respiratoire, palpitations, troubles visuels, troubles urinaires, confusion ou excitation chez le sujet âgé.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : www.signalement-sante.gouv.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop ? ↴**Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.**

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le flacon. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Pas de précautions particulières de conservation.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS ↴**Ce que contient VICKS SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop ↴**

- La substance active est :

Citrate de pentoxyvérine..... 0,150 g
Pour 100 ml.

1 cuillère à soupe (15 ml) contient 22,5 mg de citrate de pentoxyvérine.

- Les autres composants sont :

Benzoate de sodium, chlorure de cétylpyridinium, citrate de sodium, saccharose, glucose liquide, caramel (E 150C), propylène glycol, éthanol à 96 %, huile essentielle d'anis, arôme Tingle Flavour XD 2576 (racine de gingembre, menthol, éthanol), eau purifiée.

Qu'est-ce que SIROP PECTORAL 0,15 %, sirop et contenu de l'emballage extérieur ↴

Ce médicament se présente sous forme de sirop. Flacon de 150 ml.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ↴**PROCTER & GAMBLE PHARMACEUTICALS FRANCE**

163/165, QUAI AULAGNIER
92600 ASNIERES SUR SEINE

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché ↴

P&G HEALTH FRANCE
18C BOULEVARD WINSTON CHURCHILL
21000 DIJON

Fabricant ↴**PROCTER & GAMBLE MANUFACTURING GMBH**

SULZBACHER STRASSE 40-50
658924 SCHWALBACH AM TAUNUS
ALLEMAGNE

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen ↴

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est : ↴

Décembre 2020.

Autres ↴

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

[Retour en haut de la page ↴](#)

